

Enseignantes de l'école	Estelle CRUZILLAC (directrice), Magali MIDY, Angélique SAUTEL
Parents élus	Mmes PLE, SOFIKITIS, BILLAUDEAU, MORIN et M. BIERRE
Le maire d'Ozouer le Voulgis	M. GUILLEN
Présidente du SECOC	Mme MOREIRA

Présidente de séance : Estelle CRUZILLAC	Secrétaire de séance : Angélique SAUTEL
--	---

1) Modalités de fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre.

Les parents d'élèves suppléants peuvent assister aux conseils d'école, sans participer aux débats ni aux votes, sauf s'ils siègent en remplacement d'un parent titulaire.

Les membres du conseil d'école ainsi que les parents suppléants qui assistent au conseil d'école sont liés par l'obligation de réserve absolue et n'ont pas le droit de mettre en cause nommément un élève, une famille ou toute autre personne.

2) Résultat des élections

Nombre d'inscrits : 154

Nombre de votants : 80

Nombre de suffrages exprimés : 68

Nombre de votes blancs ou nuls : 12

Pourcentage de participation : 51,95%

Mme Cruzillac demande en tant que directrice à modifier le fonctionnement des élections pour la rentrée scolaire prochaine. Après avis du conseil d'école, le vote s'effectuera dorénavant uniquement par correspondance.

3) Organisation pédagogique de l'école

A ce jour, nous avons 81 élèves répartis en 3 classes :

- Estelle Cruzillac : Classe de Petite Section (28)
- Magali Midy : Classe de Petite Section/Moyenne Section (27), 6 PS et 21 MS
- Angélique Sautel : Classe de Moyenne Section/Grande Section (26), 14 MS et 12 GS

Nous devons déjà donner des prévisions d'effectifs à la Direction Académique, avec une inconnue ; le nombre d'inscriptions en PS en septembre 2020. La seule base que nous avons est la liste des naissances de 2017 mais elle n'est pas fiable ; des familles ont pu déménager depuis, d'autres familles se sont installées. Nous demandons au maire s'il serait possible de demander aux familles de se présenter en mairie assez tôt dans l'année scolaire afin de connaître les effectifs plus rapidement.

Le lotissement de 29 lots devrait commencer à être livré fin 2020.

4) Règlement intérieur de l'école

Nous devons cette année ajouter au règlement intérieur de l'école les nouvelles modalités d'aménagement du temps scolaire pour les élèves de Petite Section l'après-midi. Le règlement intérieur sera collé dans le cahier de liaison des élèves.

Après lecture du règlement, nous procédons au vote : 8 pour, 0 contre, 0 abstention.

5) Sécurité

- Exercice évacuation incendie : il s'est déroulé le 26 septembre. Tout s'est bien déroulé.
- PPMS attentat intrusion : l'exercice a eu lieu le 15 octobre. Le signal d'alerte n'est pas opérationnel. Nos téléphones personnels ne captent pas partout dans l'école. Nous avons également testé le sifflet mais on ne

l'entend pas quand on est en classe avec les élèves. Nous demandons au SECOC s'il serait possible d'acheter des cornes de brume pour chaque classe.

6) Vie de l'école

Projet d'école : Le projet d'école a été modifié en fin d'année scolaire dernière afin de répondre aux dernières exigences de Mme la Directrice Académique, qui souhaitait que l'Education Physique et Sportive apparaisse davantage dans les projets des écoles. Même si celles-ci n'étaient pas mentionnées dans le projet d'école, nous faisons bien sûr des activités sportives chaque jour à l'école.

Le projet d'école a 2 orientations :

- Orientation n°1 : Améliorer le langage dans toutes ses dimensions (langage oral et écrit) – atelier jeux de société avec Mme JEAN MARIUS pour les MS et GS le jeudi après-midi, emprunt de livres à la bibliothèque de l'école, mise en place d'un cahier de vie numérique.
- Orientation n°2 : Vivre ensemble/ assurer un climat scolaire serein – conseils de classe, mise en place de règles de vie, favoriser l'autonomie des élèves dans leurs déplacements dans l'école, dans la gestion de leurs affaires, dans leur travail... et développer le sens civique autour de projets.

Photographe : Le photographe viendra à l'école faire les photos de classe ainsi que les photos individuelles le mardi 19 novembre au matin. Les parents pourront effectuer les commandes sur un site internet.

Festivités de Noël : Le Père Noël viendra à l'école comme les années précédentes. Il faudra voir avec Mme Moreira pour les dernières modalités.

La coopérative scolaire offre aux enfants un Spectacle de Noël le lundi 9 décembre à 15h15.

Sortie de fin d'année : Rien n'est fixé pour le moment.

Festivités de fin d'année scolaire : Nous avons un projet de chorale qui sera suivie de la kermesse organisée par l'association des P'tits Ecoliers. La date retenue est celle du samedi 13 juin 2020 au matin.

7) Coopérative scolaire

En septembre 2019, nous avons reçu des dons de la part des parents pour un montant de 920€. Nous remercions les parents pour ces dons. Cet argent servira à acheter du petit matériel pour les classes, des livres, des aliments (dans le cadre de la Semaine du goût ou pour confectionner les gâteaux d'anniversaire, par exemple), payer les sorties, les spectacles...

Nous remercions l'association des P'tits Ecoliers qui nous a permis d'acheter des jeux et des livres pour les classes en ce début d'année scolaire.

Vente de chocolats : Nous continuons notre partenariat avec une maman qui travaille chez Jeff de Bruges. Les bénéfices seront au profit de la coopérative scolaire.

Opération Initiatives : Une opération de vente pourrait être organisée au printemps au profit de la coopérative scolaire.

8) Travaux.

- Lits du dortoir : Nous avons demandé à ce que le SECOC rachète des lits superposés pour le dortoir. M. Guillen nous explique que les normes en matière de couchage en hauteur sont peu clairement définies. Un espace de 40 cm entre chaque lit doit être respecté. Actuellement 26 enfants font la sieste l'après-midi mais le dortoir n'est pas extensible. Il faudra trouver des solutions si un nombre plus important d'élèves restaient faire la sieste à l'école.
- Briques de lait : Jusqu'à l'année dernière, des briques de lait étaient achetées par le SECOC afin d'en distribuer aux élèves à l'école dans le courant de la matinée ; les enseignantes pensent que ce n'est pas nécessaire sur le temps scolaire, la collation étant fortement remise en cause.
- Demande de stores sur les fenêtres de toit dans la classe d'Angélique : Les enfants sont gênés par la lumière.
- Demande de stores ou de rideaux pour limiter la chaleur dans la classe de Magali : Cette classe est très exposée dès que la chaleur arrive.
- Aménagement de la cour de récréation : Nous souhaiterions utiliser le « recoin » vers la garderie pour aménager un coin potager qu'il faudrait fermer avec des petites barrières. Nous demandons que la terre soit retournée pour qu'on puisse démarrer notre projet au printemps.

Nous demandons si l'achat d'une structure de jeux serait envisageable (toboggan, par exemple) ; Mme Moreira explique que cela a déjà été étudié, cela coûte très cher. Nous proposons de regarder ce qui existe dans les catalogues afin de voir ce qui serait envisageable.

- Suites de la canicule : Nous avons beaucoup souffert de la chaleur au mois de juin dernier. Serait-il possible d'acheter des ventilateurs en prévision de la prochaine canicule ?
- Travaux de la verrière : Les travaux ont été chiffrés à 16 000 € pour remplacer le verre existant par de la tôle. Une demande de subvention est en cours.
- Mur du hall : Le mur a été réparé pendant les dernières vacances scolaires.
- Panneau d'affichage devant l'école : pas de solution pour le moment. Où les poser ?

9) Dates des prochains conseils d'école : Vendredi 13 mars 18h30 et vendredi 19 juin 18h30.